



# CO.P.R.A.184



B.P.30035 Eragny 95611 Cergy Cedex  
<http://www.copra184.org>  
e-mail : [contact@copra184.org](mailto:contact@copra184.org)

**Mars 2011**

## Rappel de la position du CO.P.R.A. 184

Depuis vingt ans maintenant, le CO.P.R.A. 184 se mobilise et s'oppose avec force et détermination, au prolongement de la Francilienne A104, sur 22 km dans l'Ouest Parisien, de MERY-sur-OISE (Val d'Oise) à POISSY-ORGEVAL (Yvelines).

La forte mobilisation des populations repose sur des arguments irréfutables qui ont conduit trois Premiers Ministres à annuler ce projet (Messieurs BEREGOVOY, BALLADUR et JOSPIN) à savoir :

- 1) La réalisation proposée, au milieu des villes, est stupéfiante et irresponsable. De nombreuses habitations individuelles et collectives, ainsi que des établissements scolaires, hospitaliers, aires de jeux et de loisirs, terrains de sports, sont concernés.  
Près de 200 000 personnes seraient touchées de plein fouet par une pollution chimique de proximité, dénoncée à l'unanimité par les Communautés Scientifiques et Médicales nationales et internationales.  
En France, près de 18 000 personnes meurent chaque année à cause de la pollution générée par de telles infrastructures. Soit près de quatre fois plus que les accidents de la route.  
De plus, ce projet engendrerait un niveau sonore important à cause d'un flux supplémentaire de véhicules (120 000 véhicules par jour annoncés dont 20% de poids lourds)
- 2) Le fameux prolongement faussement présenté comme le bouclage de la Francilienne s'achèverait, en fait, en cul de sac à ORGEVAL sur le plus grand échangeur d'Europe (Mariage de l'A13 – RN13 – A14 et A104 soit 55 hectares, 4 fois l'échangeur de Rocquencourt – 330 000 véhicules par jour).  
Le trafic s'écoulerait ensuite sur les axes A13 – A12 – A86 – N12 – N118 et A10 déjà saturés.  
La congestion existante serait encore augmentée. Cela est une aberration totale car aucun bouclage ne sera réalisable ensuite, la plaine de VERSAILLES et la vallée de CHEVREUSE étant des sites classés.  
Qui peut croire qu'à quelques kilomètres nous ne serions pas touchés par la congestion prévisible du réseau existant.
- 3) Le coût prévisionnel des 22 km est exorbitant (entre 2,5 et 3 Milliards d'Euros soit près de 115 000 Euros du mètre, ce qui en ferait l'une des 3 infrastructures routières les plus chères de France).  
Ce « serpent de mer » avec trois franchissements de la Seine, représenterait à lui seul environ 30% du coût total des 820 km d'infrastructures routières supplémentaires prévues dans le SNIT (avant projet consolidé de janvier 2011 du Schéma National des Infrastructures de Transport).  
C'est la démonstration que ce tracé n'a rien à faire dans nos villes, s'il faut tant d'argent pour protéger très imparfairement les populations concernées.  
Est-il responsable dans la crise économique et sociale que nous traversons d'investir un tel budget au détriment des transports collectifs si utiles, si nécessaires et si efficaces en zones urbanisées denses ?

- 4) Il est constamment avancé que ce genre d'infrastructure concourt au développement économique.  
Si cela était pertinent, la France qui s'enorgueillit d'avoir le meilleur réseau routier au monde, devrait avoir le meilleur taux de croissance.  
S'il fallait une preuve de ce non sens, comment expliquer que la ville Aveyronnaise de RODEZ totalement enclavée détient le plus bas taux de chômage en France grâce à son développement économique, les routes n'y sont donc pour rien.

**Les atteintes irréversibles à notre environnement, à notre qualité de vie, à notre patrimoine et surtout à notre santé, ont conduit le CO.P.R.A. 184 depuis 20 ans, à refuser toute autoroute en zone urbanisée.**

⇒ **Cette position engendre de la part des Autorités Décisionnaires, de certains Elus et de certains Médias la question suivante :**

**« Vous n'en voulez pas... mais alors, que proposez-vous ? »**

⇒ Le CO.P.R.A. 184 ne dispose d'aucune ressource matérielle (budgétaires et techniques) ni de ressources humaines (ingénieurs, experts) pour proposer une autre solution.

Le CO.P.R.A.184 a pour vocation la défense des intérêts des populations concernées, par une information et une mobilisation permanentes.

Nous sommes en démocratie un contre pouvoir qui n'a aucune autorité pour proposer tant aux populations qu'aux pouvoirs publics, quelque alternative que ce soit à la décision prise en octobre 2006 par le Ministre des Transports.

⇒ Avant de créer toute nouvelle infrastructure autoroutière, le CO.P.R.A. 184 demande que soient déjà examinées :

- L'amélioration du réseau routier existant en supprimant les intersections à niveau et les goulets d'étranglement, sources d'embouteillages importants aux heures de pointe,
- La réalisation de l'échangeur prévu à l'origine entre la N184 et l'A14 à Saint-Germain-en-Laye pour éviter les encombres,
- L'amélioration de la protection des riverains des infrastructures existantes (enfouissement, tunnels, casquettes simples ou doubles, merlons etc. etc.),
- La réalisation de la tangentielle ferrée Ouest (de Versailles à Cergy-Pontoise) réclamée depuis de très nombreuses années. Cette liaison parallèle à la RN 184 pourrait sérieusement la soulager (service voyageurs et trafic FRET)

⇒ **Jusqu'alors, le CO.P.R.A. 184, n'a rencontré que l'obstination des Hauts-Fonctionnaires soutenus par certains Politiques insensibles à notre santé et à notre environnement, mais n'a jamais reçu de proposition recevable à soumettre à ses mandants et respectant entre autre le Grenelle de l'Environnement.**

**Ce rappel nous paraît indispensable pour bien situer les responsabilités des parties.**